[40v., 84.tif]

mannsdorf n'a sû que le 26. par un Chanoine de Mayence, que le roi de Prusse offre 2. millions d'ecus pour qu'on fasse son second fils qui n'a pas encore communié dans sa religion, Coadjuteur, que l'Electeur conserve vacante la prebende de M. de Bassenheim pour la lui donner, afin qu'il soit domicillaire, un domicill[aire] pouvant etre elû, sans pouvoir elire. M. de Dienheim doit etre son tuteur en cas de mort de l'Electeur, il pourroit fort bien etre elû pour Wurzbourg aussi. Il n'y a que beaucoup d'argent qui puisse empecher cela, adieu le motif de toutes nos loix prohibitives. Je lus chez moi dans le Museum et dans Gibbon, et pris comme hier un bain de pié qui m'a fait grand bien pour mes yeux.

Il a plu toute la journée, la pluye s'est convertie la nuit en neige.

ħ 10. Mars. Encore rangé dans ma bibliothéque. Le Raitofficier Szenas de la Hof Kriegs Buchh.[alterey] vint me parler. J'achetois un autre petit velours, celui de l'autre jour etant plein de taches. Le Conseil de guerre donne part a la Coôn du Cadastre que Sa Maj. ne veut pas comprendre les districts des milices frontiéres dans le bienfait d'un dividende egal de l'impot territorial, ou d'un impot proportionnel, qui etoit le